

CNP Assurances simplifie les démarches de ses clients et renforce la sécurité d'accès avec FranceConnect

Afin de fluidifier les parcours clients et faciliter le développement de solutions selfcare, CNP Assurances propose, depuis le 18 mars 2021, un nouveau mode de connexion à son espace e-bénéficiaire. En intégrant la solution proposée par FranceConnect dans sa plateforme One-Id, CNP Assurances figure parmi les premiers assureurs à permettre ainsi à ses assurés de bénéficier d'un service de création de compte personnel simplifié, fluide et sécurisé.

Conçu par l'Etat et ouvert aux entreprises depuis 2018, FranceConnect est un dispositif d'identification et d'authentification visant à faciliter l'accès aux services en ligne de manière sécurisée. Avec plus de 20 millions d'utilisateurs, 900 fournisseurs de services et plus de 10 millions de connexions par mois, il permet aux clients de se créer un profil complet et sécurisé en un clic tout en répondant aux exigences réglementaires européennes eIDAS (Electronic IDentification And Trust Services) en matière d'identification électronique.

Afin de développer ce service, CNP Assurances s'appuie sur One-Id, un dispositif global de gestion de compte, d'accès unifié et d'authentification qui facilite la connexion à l'environnement applicatif. Conçu comme une plateforme qui a vocation à accueillir d'autres solutions et moyens technologiques, il propose une approche orientée utilisateur, fluide et sécurisante.

CNP Assurances entend permettre à ses clients présents dans ses annuaires avec des comptes d'accès de se connecter en toute confiance en évitant ainsi de créer à chaque fois de nouveaux comptes sur chacune des plateformes, évitant les erreurs de connexion et abandons.

Après la mise en place de FranceConnect sur l'espace e-bénéficiaire, ce service a vocation à être déployé dans les prochains mois sur d'autres applications de la société en assurance vie, assurance emprunteur et protection sociale.

Ce projet s'inscrit dans la stratégie de CNP Assurances de capitaliser sur l'expérience acquise avec le 100% digital, en prenant en compte la spécificité de chacun et la diversité des usages. Il s'insère dans les valeurs de protection et d'ouverture aux autres et au monde promues par CNP Assurances.

Plus largement, FranceConnect s'inscrit dans le programme d'accélération de la transformation numérique du service public TECH.GOUV. Avec cette nouvelle intégration, CNP Assurances contribue à faciliter et simplifier les accès des citoyens aux services en ligne.

En accélérant l'utilisation de services digitaux, CNP Assurances témoigne de sa capacité d'innovation à développer une relation toujours plus simple et plus efficace avec ses assurés.

« Avec l'intégration de cette nouvelle fonctionnalité à ses services, CNP Assurances optimise le parcours client et permet à ses assurés de gagner du temps. » indique Virginie Sicard, responsable au sein de la DECSI (direction de l'expérience clients et des systèmes d'informations) du service Identités et droits de CNP Assurances.

À propos de CNP Assurances

Acteur de référence sur le marché français de l'assurance de personnes, CNP Assurances est présent dans 19 pays en Europe et en Amérique latine, avec une forte activité au Brésil, son 2ème marché. Assureur, coassureur et réassureur, CNP Assurances conçoit des solutions de prévoyance/protection et d'épargne/retraite innovantes. La société compte plus de 36 millions d'assurés en prévoyance/protection dans le monde et plus de 12 millions en épargne/retraite. Conformément à son modèle d'affaires, ses solutions sont distribuées par de multiples partenaires et s'adaptent à leur mode de distribution, physique ou digital, ainsi qu'aux besoins des clients de chaque pays. CNP Assurances est cotée à la Bourse de Paris depuis octobre 1998. La société affiche un résultat net de 1 350 M€ en 2020.

À propos de FranceConnect

FranceConnect est la solution proposée par l'État permettant aux usagers d'accéder aux services en ligne en toute confiance et sécurité, sans avoir chaque fois à créer de nouveau compte. Créé par la direction interministérielle du numérique (DINUM), ce fédérateur d'identités conçu par l'État permet à l'utilisateur de s'identifier en ligne en utilisant l'un de ses comptes existants (Impots. gouv.fr, Ameli, etc.).

En savoir plus sur : <https://franceconnect.gouv.fr>

La DINUM est en charge de la transformation numérique de l'État au bénéfice du citoyen comme de l'agent et placée sous l'égide de la ministre de la Transformation et de la Fonction publiques.

En savoir plus : <https://www.numerique.gouv.fr/>

Contacts

Florence de Montmarin 01 42 18 86 51

Tamara Bernard 01 42 18 86 19

Caroline Ceintrey 01 42 18 85 73

servicepresse@cnp.fr

Suivez-nous sur :    

